# Vie municipale

ÉCOLE : 1)Temps d'Activités Périscolaires Mme DASSÉ a été recrutée par Loupfougères et une mise à disposition était envisagée de 15h30 à 16h15, elle étant contrainte de reprendre son poste à 16h30 à Loupfougères (garderie). Pour des raisons de statut, la mise à disposition n'était plus envisageable et le ¼ d'heure manquant était difficile à gérer compte tenu du nombre d'enfants. Recrutement d'un agent contractuel à temps non-complet du 15 septembre 2014 au 31 août 2015 inclus, pour assurer des fonctions d'animation des TAP, ménage (à l'église en particulier pour les sépultures puisque Mme Ginette MAURICE qui le faisait depuis de très nombreuses années a été contrainte d'arrêter) et remplacement cuisine possibles à raison de 4 heures hebdomadaires (annualisées). Cet agent est Mme Denise RONCIN.

Etablissement avec S.RAGOT du planning des activités, au vue des priorités souhaitées par les parents, en essayant d'établir des groupes homogènes, sachant qu'il ne s'agit que de propositions que Mme BLANC adaptera en fonction de la météo et des effectifs réels.

2)1er bilan de la mise en place des TAP (Toussaint): peu de parents viennent chercher leurs enfants à 15h30 ; deux groupes ont été constitués pour visiter les expositions et si une demi-heure est suffisante dans ce cas, c'est trop juste pour pratiquer un atelier. Des achats de matériel sont prévus (jeux de sociétés). Une bénévole viendra pour la lecture aux enfants, ainsi que pour la permanence du Point Lecture : Mme HARDY. Enfin, un courrier sera transmis à Monsieur Daniel LENOIR, vice-Président en charge des transports au Conseil Général pour les retards ponctuels du car le matin.

3) COMPTE- RENDU DU CONSEIL ECOLE: Sébastien RAGOT fait un compte rendu du dernier conseil qui s'est déroulé le 10 novembre 2014 et rappelle les effectifs. Loupfougères : 3 TPS (+ 4 de moins de 3 ans possible ?) ; 5 PS ; 11 MS ; 4 GS TOTAL : 23 + (4?)

Le Ham : 1ère classe : 7 CP; 8 CE1 = 15 ; 2ème classe : 9 – 1 CE2 ; 10 CM1 ; 5 CM2 = 23 TOTAL : 58 élèves en tout sur le RPI.

Il précise qu'en 2015-2016 il pourrait y avoir un peu plus d'élèves de Petite section et qu'une partie des Grandes sections pourraient arriver au Ham. Cette hypothèse nécessiterait la présence d'une aide dans la classe. Toutefois, à ce jour ; les effectifs ne sont pas précis et la question sera donc revue en fonction des effectifs 2015

EFFACEMENT RESEAUX : Choix du modèle de candélabres (au nombre de 15 plus une applique à l'école) «Moana», couleur grise ; enveloppe initiale respectée (28 950€). Acompte versé au SDEGM (syndicat d'électrification) pour 19 504 €.

URBANISME 1) Demande de classement d'une parcelle en zone NB (habitat) et non plus en NC (agricole) au Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) afin de permettre la réhabilitation de ruines sur ce terrain. Ce type de demande (transformation d'une zone NC en zone habitat relève de la révision ce qui n'est plus autorisé) ; depuis 2010 seule la modification est autorisée. La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit que les P.O.S. tombent au 31 décembre 2015 et que les communes dotées de ce document d'urbanisme reviendront au Règlement National d'urbanisme (R.N.U.), à moins qu'elles ne prescrivent un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ou un P.L.U i (intercommunal), élément en cours d'étude au niveau du territoire. Il est décidé de ne pas donner suite à la demande.

2) H n°359 mise à disposition du terrain avec clôture et haie amovibles

3) Le Conseil Municipal opte pour l'élaboration du P.L.U.I. valant S.C.O.T.; et transfère la compétence P.L.U à la Communauté de Communes

4) AFFECTATION DES PARCELLES H N°805 et 738 :

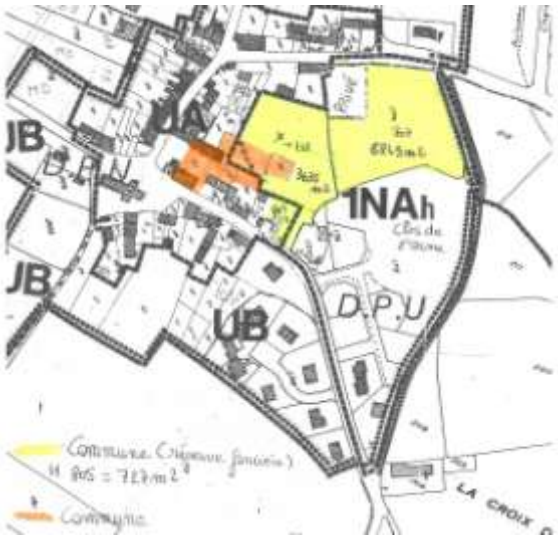


Nécessité d'entamer une réflexion globale sur l'urbanisation future et la destination des réserves foncières dans le bourg et des constructions présentant des qualités architecturales en zone agricole, desservies par les réseaux. L'assemblée donne son accord pour une construction éventuelle sur une partie de la parcelle 805. Il sera réservé sur cette parcelle, pour la voirie, une bande d'accès pour accéder à la parcelle H 738 qui est classée comme réserve foncière pour futur lotissement. Il reste à déterminer et à délimiter les surfaces souhaitées par les acquéreurs. Prix de vente qui devrait se situer aux alentours de 6€ le m². Les frais d'acte pour l'achat ainsi que les frais de bornage seront à la charge des acquéreurs.

FOOTBALL: Depuis septembre, Mme BLANC ne seconde plus M.BRINDEAU deux heures par jour suite à la réforme des rythmes scolaires. Aussi, M. BRINDEAU, compte tenu de sa charge de travail, n'assurera plus le traçage du terrain de football, ni le nettoyage des vestiaires et de la buvette, dans le cadre de son emploi communal. Cette décision prendra effet à

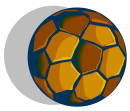

compter de la mise en service du 2ème terrain de football. La convention est signée avec le nouveau Président du SCH, Patrick BLANC.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS: Personnes désignées par la Direction Départementale des Finances Publiques.

| COMMISSAIRES TITULAIRES | COMMISSAIRES SUPPLEANTS |
|---|---|
| Rémi DELAURIERE | Jean-Michel RENARD |
| Vincent LANOE | Jean-Marc BRINDEAU |
| Roland BRINDEAU | Michel HUBERT |
| Pascal CREUSIER | Jackie LEDAIN |
| Michel LE RICHOMME (hors commune) | Daniel BRINDEAU (Hors commune) |
| Mickael FORTIN (propriétaire bois) | Claude RONCIN (propriétaire bois) |

VOIRIE 1) REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION : Compte tenu du manque de visibilité et de la dangerosité des intersections sises à Bellevue / Grand-Houx (au-dessus de l'entreprise SALIN), il sera installé un STOP à chaque extrémité.

2) PONT DE LA GERAUMIERE : Mme le Maire indique que des démarches ont été effectuées. Après une entrevue avec M. DUJARRIER, Conseiller Général, une solution de dépannage est recherchée.

VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE : Suite élagage par E.R.D.F. des lignes hautes tension, il a été proposé à la population d'acheter le bois (des annonces ont été apposées à la porte de la Mairie et sur le site internet).Tarif d'achat à 10€ le stère.

PERSONNEL / INDEMNITES

1) Primes de fin d'année (brut) Adjoint technique principal 1ère classe, 35h : 1028.75€ - Adjoint technique principal de 2ème classe, 29.75h : 874.44€ - Adjoint technique de 2ème classe, 34h50 989.47€ - Rédacteur 35h : 1 028.75€

2) Indemnités Nelly GILET (régisseur cartes de pêche): 110€ (forfait) - Maurice BARREAU (garde pêche étang de Bondi) : environ 20 € net au prorata du temps passé - R.et M. BLANC (gardiennage église) : 131€ net. 3) Adhésion contrat groupe assurance statutaire du personnel (2015 à 2019).

ETANG DE BONDI

1) garde pêche affecté à l'étang de Bondi suite à la démission de Maurice BARREAU : Vincent LANOE

2) Régie d'encaissement des amendes étang de Bondi : les tarifs sont fixés. Vincent LANOE titulaire de la régie, et Michael FORTIN, suppléant.

3) Régie droits de pêche : M. LANOE devient le nouveau suppléant de la régie.

4) Bilan 2014 - Recettes : 3 575€ (moyenne des 5 années précédentes : 2 925€). Dépenses : achat de poisson : 2 199.40 €, indemnités aux régisseurs garde pêche et Nelly GILET. Excédent : 1 245.55 € (888 € en 2013).

5) Projets : - Achat d'un local préfabriqué démontable de moins de 20 m², environ 1000 €. - Installation d'un barbecue fixe ; les feux seront donc autorisés, seulement dans ce barbecue. - Installation de toilettes sèches - Modification du règlement : horaires d'ouverture les jours de lâchers : 7 h 30 au lieu de 8 heures actuellement ; les autres jours 7 h – 20 h ; Cuillères interdites à l'année ; vifs et amorces interdits jours de lâchers et ouverture - Création d'une journée de pêche pour les associations.

6) Grâce aux négociations, 20 kg de poisson en plus pourront être lâchés pour le même prix. Installation d'un abri (pouvant faire office de buvette) : présentation de 2 devis. Le devis de l'entreprise RIGON s'élève à 2 120€ HT pour l'abri et 1 200€ de montage soit un total de 4 734€ HT (5 680.80€ TTC). Concernant les toilettes : emprunt de toilettes sèches amovibles auprès de la CCMA (sous réserve). La réglementation en vigueur sera étudiée pour la pose éventuelle de toilettes sèches fixes. Les dates de lâchers et quantité de poissons pour 2015 sont fixées.

TAXE D'AMÉNAGEMENT :

Elle est obligatoire selon l'article 28 de la loi n°2010-1568 du 29 décembre 2010. Le taux choisi pour la part communale est le minimum (1%) et 5 exonérations avaient été votées. Il en existe 2 autres possibles et deux à préciser : Exonération sur les abris de jardin soumis à déclaration préalable. Maintien de l'application de la taxe sur les abris, quelle que soit leur taille.

Restent 2 exonérations possibles :

*Stationnement des locaux d'habitation et d'hébergement.

*Stationnement des immeubles autres qu'habitations individuelles.

Exonération de ces 2 précédents points et exonération des locaux artisanaux.

DEMANDE DE CREATION D'UNE AIRE DE COMPOSTAGE : Courrier pour la création d'une aire pour les déchets verts sur la commune. Cette dernière n'a pas la compétence « collecte et traitements des déchets ménagers et assimilés» qui est exercée par la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Selon Monsieur DUPLAINE, vice-président à la Communauté de Communes : les coûts de création et de traitement des déchets sont très importants et ne pourraient être supportés par la commune seule. Enfin, il est rappelé qu'il existe 2 déchetteries à proximité, celles de Javron-Les-Chapelles à 5km et Villaines-La-Juhel à 8km et que dans ces conditions, une réponse favorable ne peut être apportée à la requête. Par ailleurs les décharges sauvages sont interdites.

DICRIM

Document d'information Communal sur les Risques Majeurs

Le Dossier Départemental des Risques Majeurs de la Mayenne a été révisé par arrêté préfectoral révisé du 21 juin 2011. Cette information préventive a pour objet de permettre à tous les citoyens de connaître les risques majeurs, naturels ou technologiques, auxquels ils peuvent être confrontés. Les risques en question sont les risques sismiques (niveau 2 faible) ; risques de propagation de produits dangereux (transit de camions) et risques de tempêtes. **Le Centre d'accueil et de regroupement est la salle socioculturelle**. Un affichage réglementaire de 2 mois sera réalisé et le dossier est consultable par tous sur simple demande à la Mairie.

DEFIBRILLATEURS : 2 défibrillateurs automatisés externes avaient été acquis par la commune (1 à la salle socioculturelle et 1 au terrain de Football.) Les électrodes sont à remplacer tous les 2 ans (tarifs qui varient de 40 à 150€) et la batterie au lithium tous les 5 ans (compter environ 460 €). Remplacement des électrodes adultes et les batteries quand nécessaire pour les deux défibrillateurs (le Conseil Municipal ne souhaitant faire incomber cette charge à l'association SCH). Ce coût pourrait être répercuté à compter de l'année prochaine sur les tarifs de location de salle.

REPRISE DES CONCESSIONS REPUTEES A L'ETAT D'ABANDON : La procédure arrive à son terme (3 ans) et il convient de fixer une date de constatation finale,

fixée au **samedi 28 mars 2015 de 9h à 12h et de 14h à 17h**, sachant que la commission cimetière va préparer ce dossier.

COMMISSION DE LA REVISION DE LA LISTE ELECTORALE : Suite au souhait de M. Roland ROCHER de ne plus assurer son rôle de délégué du Tribunal Administratif, le Procureur de la République a nommé Mme Patricia DOUILLET parmi 3 noms proposés.

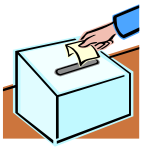

# Vie communale

## MAIRIE

***Changements d'horaires d'ouverture au public:***

| | | |
|---|---|---|
| *LUNDI* | *9h - 12h* | *fermée* |
| *MARDI* | *9h – 12h* | *14h – 17h* |
| *JEUDI* | *9h – 12h ou* ***fermée après chaque réunion du Conseil municipal*** | ***fermée*** |
| *VENDREDI* | ***Fermée (ou uniquement sur rendez-vous)*** | *14h – 17h* |
| *SAMEDI* | *9h - 12h* | ***fermée*** |

## Vœux du Conseil municipal

**Samedi 10 janvier à 11H00**

à la salle socioculturelle.

Remise des prix des Maisons Fleuries à cette occasion. Tous les hamois et hamoises sont conviées.

## Repas du C.C.A.S.

Il est prévu le **samedi 7 mars à 12H00**
à la salle socioculturelle
pour les plus de 65 ans.

## Nouveaux habitants

La municipalité est heureuse de souhaiter la bienvenue à :

## État civil

### MENTIONS DE DÉCÈS

- Chantal LAVALEUR, née le 16 avril 1956, décédée le 1 août à Nantes.
- Françoise Callay, née le 10 juin 1940, décédée le 21 juillet à Amilly

### TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- MARIE BOUTELOUP ???

### NAISSANCES

- Izia Ragot «Choubert » 9 octobre
- Léna HUET «La Guyonnière» 26 octobre
- Zoran SERRAND 2 lotissement de la Croix du Houx 20 novembre

### MARIAGES

Charlotte RENARD avec ???
Anne RENARD avec Jérémy TERROITIN
le ? septembre
PHOTOS

## Photo mystère

## Hamois à l'honneur

*Vous souhaitez faire paraitre un encart dans cette rubrique ? Merci d'envoyer texte et image à mairie.leham@wanadoo.fr*

Décès de Maurice BOURDAIS, dernier combattant de la guerre 1939-1945

Il s'est éteint le 1 octobre 2014, après 2 années passées en maison de retraite de Villaines la Juhel, en compagnie de son épouse. Né le 3 avril 1919 à Hardanges, il est le cinquième d'une fratrie de huit enfants. A l'âge de 10 ans, la famille déménage dans la commune de la Chapelle au Riboul. En octobre 1938, il s'engage comme volontaire dans l'armée : l'artillerie à Chalons sur Marne. La déclaration de guerre arrivant, il est fait prisonnier et envoyé dans un camp de travail en Allemagne où il sera bottier en usine. Il ne fut libéré qu'en septembre 1945. Pendant ces années, il ne bénéficia d'aucune permission , même pas pour sa mère qui mourut en 1939. Et ceci fut le sort de deux autres frères, Marcel et Georges également prisonniers en Allemagne. Il se maria le 16 février 1946 à Poissy (Yvelines) avec Denise Le Bourdais. Jusqu'à sa retraite, il vécut en compagnie de son épouse en banlieue parisienne, exerçant le métier de bottier-orthopédiste à Paris. En 1978, le couple revint habiter Le Ham dans la maison familiale où ils passèrent une agréable retraite .

**LES CLASSES**

Organisées le 6 décembre 2014 à la salle socioculturelle par Joël GUET.

## ALSH

➢ Un effectif de 40 inscrits au cours du mois de Juillet avec une moyenne de 24 enfants à la semaine. La dernière semaine l'effectif était de 12 enfants. Les thèmes étaient l'astronomie, les 5 sens et le cabaret. Une grande sortie a été organisée à l'Ange Michel , un camp à Gorron avec 24 enfants ainsi que d'autres activités (piscine, étang des perles, St Leonard des bois, cinéma).

Les enfants très contents ont terminé le centre par un spectacle le jeudi 31 dans la joie et la bonne humeur.

L' équipe d'encadrement était constituée de Jocelyne Bourd (directrice), accompagnée d' Ophélia Demas (sous-directrice), Pauline Ramon, Laurie Garel (titulaires BAFA) et une stagiaire Romane Bourgault.

PHOTOS

➢LES TARIFS SERONT DORÉNAVANT FIXÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MONT DES AVALOIRS.

➢ Parole à Jean-Luc GOMBERT, vice-président:

"Le chantier qui s'ouvre à nous est celui de l'harmonisation des différents centres de loisirs présents sur notre territoire. Lesquels sont gérés en partenariat avec des municipalités ou des associations. Ce travail d'uniformisation tarifaire répond à une obligation réglementaire ainsi qu'au principe d'équité territoriale. Nous devons progressivement nous rapprocher d'un juste équilibre entre la participation demandée à l'usager et l'effort consenti par le contribuable. C'est pourquoi nous sollicitons la compréhension de ceux qui pourraient s'étonner d'une hausse des tarifs dans leur secteur."

## Fête communale du 14 et 15 août

En présence de Yannick Favennec, député et Gérard Dujarrier, conseiller général, et de Daniel Métairie.

## Tarifs communaux (au 21 octobre 2014)

### SALLE D'EXPOSITIONS (1 bis rue du Mont)

| | |
|---|---|
| **Expositions Association hamoise** | |
| *1 gratuité par an* | |
| la semaine | **20** |
| le weekend | **5** |
| **Expositions Association hors commune** | |
| la semaine | **40** |
| le weekend | **20** |
| **Expositions Particuliers** | |
| commune (par jour) | **5** |
| hors commune (par jour) | **10** |
| Salle non nettoyée | **85** |
| Electricité (kWh) | **0,3** |
| Caution | **85** |
| Manifestations diverses (vin d'honneur...) | **40** |

par jour, sans vaisselle

### SALLE SOCIOCULTURELLE

| | |
|---|---|
| **Mariage** | |
| Commune | **155** |
| Hors commune | **190** |
| **Banquet (moins de 60 personnes)** | |
| Commune uniquement (demi-salle) | **80** |
| **Banquet** | |
| Commune | **120** |
| Hors commune | **145** |
| **Vin d'honneur** | |
| Commune | **50** |
| Hors commune | **60** |
| **Assemblée générale** | |
| Commune | **35** |
| Hors commune | **40** |
| **Saint Sylvestre** | |
| Commune | **165** |
| Hors commune | **310** |
| **Spectacle/ théâtre** | **70** |
| **Concours de belote (commune)** | **95** |
| **Café sépulture (vaisselle comprise)** | **35** |
| **Loto** | |
| Commune | **95** |
| Hors commune | **110** |
| **Vaisselle cassée (à l'unité)** | |
| verre/tasse | **1,2** |
| assiette ancien service | **1,2** |
| assiette nouveau service diam.260 | **10** |
| assiette nouveau service diam.280 | **10** |
| assiette à dessert nouveau service | **8** |
| saladier | **5** |
| plats / louche | **5** |
| carafe | **3** |
| soupière | **6** |
| **GRATUITE pour les CLASSES** (sauf électricité) | |
| Salle non nettoyée | **90** |
| Electricité (kWh) | **0,4** |

### ECOLE

Cantine : **2,50€** le repas enfant ; **3,70€** par adulte - Garderie périscolaire : **15€** / an et par enfant et **10€** par enfant supplémentaire.
Temps d'Activités Périscolaires gratuits.

### PHOTOCOPIES ET FAX

**A4 -** noir et blanc : 0,20€ l'unité
couleur : 0,25€ l'unité
**A3 -** noir et blanc : 0,40€ l'unité
couleur : 0,50€ l'unité

## CIMETIÈRE

Concession : **30€** les 30 ans **; 50€** les 50 ans**.**
Cavurne : **230€** les 30 ans **; 250€** les 50 ans**.**
Suite à toute vente, les emplacements devront être matérialisés au plus tard un an après la date de réservation.

## CELLULE RÉFRIGÉRANTE

Hamois (particulier et association) :
**50€** (1 gratuité par an pour les associations)
Hors commune : **70€**
Caution : **85€**

## SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

à la journée, sans vaisselle, kitchenette / réfrigérateur à disposition.
Association hamoise gratuite - sinon **35€**

## PERTE DE CLÉS SUITE AU LOCATION

Les clés des portes extérieures de la salle socioculturelle étant spéciales ; en cas de perte, facturation du prix du jeu de clés et des barillets, au prix coûtant.
Autres clés : **2€**

## ÉTANG

Cartes :
à la journée **5€** ?????????
à l'année : **60€ (vente chez Nelly GILET)**
Tarifs des amendes :
Absence de carte, utilisation de la cuillère, gaule supplémentaire et appâts jours de lâchers : **15€**
Etang fermé : **50 €**

## Centenaire de la guerre 1914-1918

Les enfants de l'école ont été invités à la Commémoration du 11 novembre avec leurs famille, pour rendre hommage aux anciens combattants et à tous les morts de la Grande Guerre.

# Vie quotidienne

## Nouvel artisan

L'entreprise Nicolas RICHARD vous propose ses services de terrassement du type :

- Empierrement
- Création fossé
- Mise au norme fosse septique
- Pose micro-station
- Branchement E.U / E.P / AEP / PTT

Pour tous renseignements complémentaires, je reste à votre entière disposition.

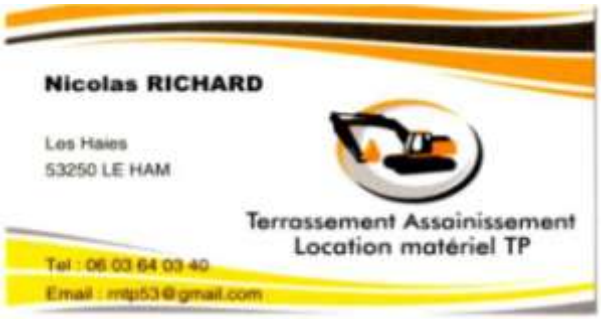


## Action Sociale Intercommunale (ASI)

L'ASI est une association fondée en 2002. L'épicerie sociale du Horps permet à tous les habitants rencontrant des difficultés financières de se procurer des denrées alimentaires de première nécessité.

Chaque semaine, 56 familles sont aidées soit 138 personnes.

Ces familles, orientées vers nous par les assistantes sociales du secteur, sont en majorité :

- Des familles monoparentales en recherche d'emploi avec des jeunes enfants à charge
- Des retraités

Grace à une équipe de bénévoles motivés, l'épicerie sociale est aussi un lieu d'écoute, d'échanges et de réconfort. L'ASI fonctionne grâce aux dons de La Banque Alimentaire de la Mayenne, d'Intermarché de Lassay les Châteaux et dans une moindre mesure de l'association CHAP'ASSO de la Chapelle au Riboul.

Le nombre des familles aidées étant en constante augmentation, les stocks de la Banque Alimentaire de la Mayenne sont au plus bas.

Nous avons besoin de : pâtes, café, farine, chocolat, huile, riz, plats cuisinés, conserves de poisson, de légumes, de fruits et de petits pots de bébé sucrés et salés.

Merci par avance de votre soutien et de votre solidarité.

Le bureau ASI le Horps/Lassay

## Élagage

# VIE ASSOCIATIVE

## SOCIÉTE DE CHASSE SAINT HUBERT

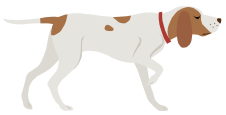

La saison de chasse n'étant pas terminée, il ne peut être fait un bilan que sur le gibier que les chasseurs ont été heureux de trouver pour exercer leur talent et leur adresse. Pour le côté finance, notre trésorerie est saine ce qui nous permet de lâcher des perdrix et des faisans.

Pour le lièvre, notre commune est passée en plan de chasse obligatoire : beaucoup de papiers en perspective. Pour ce plan de chasse un comptage a été fait en janvier 2014, il y a 0,6 lièvres au kilomètre. Il nous a été attribué seize bracelets (un lièvre pour deux chasseurs).

Pour les perdrix il restait beaucoup de couples mais le printemps médiocre n'as pas favorisé les couvées. Les lapins, pigeons se font rares. Les chevreuils sont présents un peu partout (bois, plaine). Déjà plus de trente renards ont été tués.

Je remercie les propriétaires qui nous ont accordé leurs terres.

Bonne fin de saison. Meilleurs vœux.

**CONTACT :** Claude Roncin, « Les litières »
Tél. : 02-43-03-97-93

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE HAMOISE (GVH)

Nous avons repris la gym, le 4 septembre. Les séances ont lieu tous les jeudi à 20 H 30 à la salle socioculturelle. Cette année, nous sommes 18 licenciés, chiffre en augmentation avec un rajeunissement de l'effectif, chacun travaille à son rythme suivant ses possibilités, tout cela dans une ambiance détendue et décontractée. Après 30 ans d'existence, la gym n'a pas pris une ride grâce aux anciennes qui sont toujours là et fidèles. Vous pouvez toujours nous rejoindre, la licence avec l'assurance est de 30 €.

A l'arrêt de la gym, fin avril, nous reprenons les marches fraîcheur en collaboration avec Mr Maurice Robinet, Président de la randonnées pédestres du secteur. Elles ont lieu tous les mercredi à 20H pour une distance variant de 8 à 12 km. Elles sont ouvertes à tous et gratuites.

L'année dernière, en moyenne 30 personnes participaient.

A tous, bonne année.

Pour plus d'informations, s'adresser à Michel BARBIER : 02-43-03-30-17

## CLUB DES BRUYÈRES

A ce jour, notre Club compte 64 adhérents.

Nous avons une pensée pour notre vice-président Mr Claude Brusadelli décédé le 12 mai 2014. Une pensée également pour notre Doyen, Mr Maurice Bourdais, décédé le 01 octobre 2014. Nous n'oublions pas également les personnes malades, hospitalisées, et toutes celles qui sont en maison de retraite, en particulier notre Doyenne Mme Odette Chatellier. Nous avons réunis les maires au repas du club.

Chaque mercredi après-midi, vous pouvez nous rejoindre pour les jeux de belote et de société.

Par le biais de notre Fédération Générations Mouvement, notre club vous offre aussi la possibilité de partir en séjour, voyage d'une journée, repas spectacle ou spectacle seul. Les dates seront données ultérieurement. Pour les autres activités, les dates 2015 à retenir sont en fin de bulletin.

Nous remercions la commune pour sa subvention et la mise a disposition de la salle de la mairie. Le Club des Bruyères vous présente tous ses merveilleux vœux pour 2015.

Le bureau

**Contact :** Mr Bourgoin Eugène « La Gare »
Tel : 02-43-03-28-21

**La FDGDON de la Mayenne a pour mission principale de mener des luttes collectives Rongeurs Aquatiques Nuisibles** (Ragondins et rats musqués)
Leur présence discrète colonise nos rivières et plans d'eau détruisant berges, récoltes, ouvrage hydrauliques et frayères. Ils véhiculent aussi des maladies comme, par exemple, la Douve et la Leptospirose.
Ces rongeurs font l'objet d'un arrêté préfectoral annuel, rendant la lutte obligatoire sur l'ensemble des communes Mayennaises. Il définit le piégeage collectif comme moyen de limitation de population à mettre en place en priorité. Ainsi, respectons le travail des bénévoles piégeurs qui oeuvrent pour des intérêts collectifs, lors des luttes collectives

**Taupes**
Quand les populations de taupes sont importantes, une régulation est nécessaire afin de diminuer leurs impacts (dégâts sur le matériel agricole, altération de la qualité du lait, impacts paysagers…)
Aujourd'hui, seul reste en produit phytosanitaire contre les taupes, le PH3 (gaz) applicable en milieu agricole mais aussi dans les jardins, sur les terrains de foot, les terrains de golf...
De par son statut réglementé d'Organisme Nuisible (arrêté ministériel du 31/07/2000), des **luttes collectives** au printemps et à l'automne peuvent se mettre en place à l'aide d'un arrêté municipal et d'une organisation de la FDGDON de la Mayenne : inscription en mars et en septembre.

**CHENILLES URTICANTES :** Consciente des menaces et risques véhiculés par les chenilles, la FDGDON 53 propose plusieurs techniques de lutte car il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids.
En période hivernale de placer des écopièges (collerette que l'on fixe autour du tronc pour récupérer les processions de chenilles), de janvier à avril, d'effectuer l'échenillage des cocons, et de octobre à décembre, lors de luttes collectives, l'aspersion d'un bioinsecticide, les inscriptions se font dès septembre, en mairie.

**OISEAUX** : Seuls l'effarouchement et la régulation (piégeage/tir) sont autorisés. Diverses méthodes pour protéger les cultures existent : sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant,…). La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour plus d'informations.

**Nos autres missions**
**Plantes envahissantes** : et dommageables à la Santé, telles que l'**Ambroisie**, la **Berce du Caucase** et la **Stramoine** (*Datura*). La FDGDON de la Mayenne informe et forme à la reconnaissance et aux impacts de ces plantes et veille à limiter leur prolifération.
**Frelon asiatique** : La FDGDON 53 est impliquée dans la **surveillance des nouvelles espèces invasives** qui présentent des menaces potentielles tant pour la biodiversité que pour la santé publique.
Classé danger sanitaire, le frelon asiatique présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de sa capacité à attaquer en nombre : les nids, qui peuvent se trouver n'importe où, comptent une quantité importante d'individus. Pour 2014, la progression est alarmante : 200 nids enregistrés à la fin-novembre, soit une augmentation de 277 % par rapport à l'année précédente à la même époque. Lors de de vos signalements, des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous sont prodigués.
**Soyez vigilant car en 2015, tout le territoire Mayennais fera la connaissance de cette espèce qui est malheureusement reconnue que danger sanitaire**.
**Missions déléguées** : La chrysomèle des racines du maïs, le mildiou du tournesol et le cynips du chataignier nous sont confiées par prospections dans les parcelles du département.
**L'agrométéorologie** : Les données météo sont validées et sauvegardées, elles peuvent être utilisées avec des modèles agricoles et ainsi servir d'outil d'aide à la décision (irrigation, traitements…). Ces stations météo peuvent également répondre à des besoins individuels.
D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site www.fdgdon53.fr et pour toutes questions : contactez le GDON de votre commune ou la FDGDON de la Mayenne.

**Information réglementaire**
Une nouvelle lutte collective contre le campagnol des champs s'organise et est encadrée par l'Arrêté Préfectoral du 14/05/2014. Le campagnol des champs est avant tout un herbivore, mais il consomme aussi des graines et des racines. Il mange et gaspille environ 2 fois son poids en matière verte par jour.

Bonne et heureuse année.

**CONTACT: FDGDON 53** - 17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGE - 02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr - **GDON local :** Contacter M. BOUVRY 40 rue Nationale au Ribay, au 02-43-03-40-21 ou 06-78-92-15-65.

## MUTUELLE D'ENTRAIDE AGRICOLE

**CONTACT :** Christophe Mézière, «Le Bas Chevreau», Crennes sur Fraubée, Tél. : 02-43-08-11-89

## AMICALE DES ÉCOLES DU RPI LE HAM-LOUPFOUGERES

L'amicale du RPI poursuit ses activités afin de récolter des fonds, pour participer au financement des sorties pédagogiques et des Classes de Découvertes.

✧ SORTIES PREVUES EN 2015 :

Avril 2015 : Classe de Mer pour les CP – CE1

✧ COMPOSITION DU BUREAU 2014-2015 :

Présidente : Karine CHAUDET
Vice-président : Patrick BLANC
Trésorier : Jérôme RENARD
Trésorier-Adjoint : Sébastien FRUITIER
Secrétaire : Christelle LHUISSIER
Secrétaire-Adjointe : Graziella BARRE
MEMBRES : Annie CAMUS POTTIER – Noëlle GOUPIL – Caroline FESTOC – Sonia RENAULT – Aurélia CORDIER – Martine SERRAND - Nathalie BEASSE - Laurent ROCHER – Magalie TRILLARD – Sandrine RENAUD – Alexia MOTTIN

*L'Amicale vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'Année 2015*

**Contact :** Mme CHAUDET Karine, "Choubert"
Tél. :02-43-00-59-25

## AFN et ANCIENS COMBATTANTS

Pour les dates des Commémorations, merci de regarder en fin de bulletin.

**CONTACT :** André Lanoë, «La Bellangerie», Tél. : 02-43-03-97-58

## SPORTING CLUB HAMOIS

Le S.C.H a terminé la saison par une désillusion, la descente de l'équipe A qui venait d'accéder à la 1ère division fin 2013, dommage...

Nous sommes repartis pour une nouvelle saison avec son lot de joies et de déceptions.

Aujourd'hui plus de 140 licenciés composent nos différentes équipes.

Avec 3 équipes séniors, 1 équipe vétérans qui vient de voir le jour, 4 équipes de jeunes U7, U9, U11, U13 et une trentaine de jeunes le mercredi à l'école de foot, nous regardons l'avenir avec espoir et sérénité.

Le Sporting Club Hamois vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2015.



**CONTACT:** Patrick BLANC, "Belllevue"
Tél. : 06-20-89-37-06 ;
site internet : http://www.scleham.fr/

## COOPÉRATIVE D'UTILISATION DU MATÉRIEL AGRICOLE (CUMA)

**CONTACT :** Charlie MAURICE, Tél :06-89-98-72-66

## LA GAULE RIBAYENNE

**CONTACT :**
M. Maurice Bouvry, rue nationale Le Ribay, Tél. : 06-78-92-15-65

## COMITÉ DES FÊTES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2015.
Depuis de nombreuses années, le Comité organise de multiples manifestations dont la plus connue est bien évidemment le traditionnel 15 aout.
Le Comité est géré par une poignée de membres solidaires de la commune, mais aidé également par un bon nombre de bénévoles qui œuvrent à l'organisation des évènements festifs qui sont proposés à la population de notre village tout au long de l'année. C'est grâce à eux que les fêtes et les animations de qualité sont aussi présentes au Ham. Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui participent activement à la préparation de nos nombreuses soirées ; je pense, à la municipalité, aux membres du Comité mais aussi aux nombreux hamois et hamoises qui contribuent à la réussite de celles-ci.

**En espérant pouvoir encore vous présenter de nombreuses animations en 2015 !**

**CONTACT :** Jérôme Guet, Grand Houx, Tél.: 06-08-67-42-68

## SOLIDARITÉ POUR LE BENIN

Site internet de Bénin Vi Bibi : www.beninvibibi.com

# Vie culturelle

## Point-lecture

CHANGEMENTS D'HORAIRES

Le point-lecture est ouvert les : **Vendredis (16h30-18h00) et les Samedis (10h30-12h00).** Il est équipé d'un ordinateur avec un accès à internet gratuit et réglementé.

## Expositions

Mme CERREDO en charge de la culture dresse un bilan, au vue de la fréquentation et des ventes, plus que positif :

| | Nombre de visiteurs | Nombre d'œuvres vendues |
|---|---|---|
| **Michel GUET** | 327 | 5 |
| **Biodiversité** | 40 | sans |
| **Cilla** | 145 | 3 |
| **Gabrielle PEREZ** | 76 | 2 |
| **KarL BAUDELERE** | 92 | 1 |

### Michel GUET

Du 14 au 24 août. Originaire du Ham, et habitant actuellement Bordeaux, l'exposition de Michel était attendue depuis longtemps dans la commune. Famille et amis étaient nombreux pour le vernissage, qui s'est fait en présence de Daniel LENOIR, Conseiller général et président de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Ses sculptures en bois ont fait l'unanimité.

**Biodiversité en Mayenne :** du 25 au 31 août, prêtée par le Conseil Général de la Mayenne.

### Cilia

A reçu la visite des enfants de l'école dans le cadre des TAP et des randonneurs. De son vrai nom Cécilia Cerredo, a exposé une trentaine de ses œuvres, dessins, peintures acryliques ou à l'huile. Son mari n'était autre que Fabian Cerredo, elle dessine et peint depuis toujours. Originaire de Suède, elle vit dans la commune depuis vingt-cinq

ans même si elle n'a jamais fait d'écoles d'arts. "J'ai suivi des cours du soir, lorsque je travaillais. Je peins beaucoup de chevaux, qu'ils soient de trait ou de cirque car j'aime en eux la force, la puissance, la patience et le cheval a un côté mythique, un côté chimère. C'est ma première exposition personnelle et c'est pour moi une grande joie ! "

**Gabrielle PEREZ** : ancienne institutrice de l'école de Loupfougères, du 16 au 31 octobre. Elle a exposé ses œuvres faites de collage et de peinture acrylique.

**Karl BAUDELERE**

Exposant marseillais, connu dans le milieu artistique, du 13 au 22 novembre.

Le vernissage s'est déroulé en présence de Jean-Luc GOMBERT, vice-président de la CCMA en charge de la culture.

Artiste masqué, M. BAUDELERE expose habituellement à la galerie Anna Tschopp, il a exposé ses 25 autoportraits (au stylo à bille) et a réalisé une performance la dernière semaine de son exposition, en réalisant un Christ. Suite à cette exposition au Ham, une nouvelle est déjà programmée sur Paris.

Dates des nouvelles expositions en fin de bulletin...